
DESTINATAIRES :	L'ensemble du personnel et des médecins du CISSS de la Montérégie-Ouest
EXPÉDITEUR :	Patrick Murphy-Lavallée, président-directeur général adjoint
DATE :	5 janvier 2021
OBJET :	Nouveautés au sujet de la vaccination contre la COVID-19

Comme vous le savez, la vaccination contre la COVID-19 a débuté la semaine du 21 décembre en Montérégie. Cette première vague de vaccination visait le personnel et les médecins des CHSLD publics et privés de même que des RI-RTF pour personnes âgées. Plus de 4 700 vaccins ont été administrés depuis cette période en Montérégie. À l'instar des autres régions du Québec, 50 % des doses que nous avons reçues étaient réservées pour offrir la 2^e dose aux premières personnes vaccinées.

Or, le 31 décembre dernier, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) annonçait que tous les vaccins que nous avons reçus et que nous recevrons au Québec au cours des prochaines semaines seront utilisés de manière à immuniser le plus grand nombre de personnes possible auprès des groupes prioritaires. Il n'est donc plus nécessaire de conserver la seconde dose du vaccin en réserve. **Conséquemment, les gestionnaires qui planifient la vaccination de leurs équipes n'ont, pour le moment, pas besoin de planifier un rendez-vous en vue de l'administration de la 2^e dose.**

On souligne également que l'efficacité de la première dose, 14 jours après son administration, est de plus de 90 % pour les deux vaccins (Pfizer et Moderna)¹. La seconde dose demeure importante, car elle permet surtout d'assurer la protection à long terme. Elle devra être administrée dans les délais prescrits par la santé publique afin de s'assurer d'une couverture vaccinale maximale. Plus d'informations viendront à ce sujet ultérieurement.

Ajout de nouveaux groupes prioritaires pour recevoir le vaccin

L'utilisation des doses qui étaient en réserve nous offre donc davantage de capacité de vaccination à ce moment-ci. Ainsi, tout en continuant d'offrir le vaccin au groupe des employés et médecins des CHSLD et des RI-RTF pour personnes âgées, nous pouvons d'ores et déjà débiter la vaccination de nouveaux groupes prioritaires déterminés par le MSSS. **Consultez l'annexe pour connaissance des secteurs ciblés.**

Début de la vaccination des résidents des CHSLD publics

Par ailleurs, le 4 janvier 2021, nous avons débuté la vaccination des résidents de nos 11 CHSLD. Grâce à l'arrivée du vaccin de Moderna qui peut être déplacé vers ces différentes installations, **des équipes mobiles se rendront sur place pour offrir le vaccin aux résidents seulement. Ainsi, aucune vaccination ne sera offerte dans ces milieux aux membres du personnel et médecins.** Nous prévoyons compléter la vaccination auprès des résidents d'ici à mi-janvier.

Soulignons que le début de la vaccination ne signifie en aucun cas la fin des mesures sanitaires. La distanciation physique de deux mètres, le port du masque ainsi que le lavage des mains sont à appliquer en tout temps, et ce, que vous soyez vaccinés ou guéris de la COVID-19.

¹ INSPQ. (18 décembre 2020). *Stratégie de vaccination contre la COVID-19 : report de la 2e dose en contexte de pénurie*. [En ligne]. https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3098_vaccination_covid19_2e_dose_contexte_penurie.pdf

Si vous souhaitez en savoir plus sur la vaccination contre la COVID-19, nous vous invitons à consulter le [portail du MSSS](#).

En ce début de nouvelle année, la direction générale vous présente, à vous et vos proches, nos meilleurs vœux. Nous vous remercions pour votre collaboration en 2020 et pour tous vos efforts.

P.M-L.

Annexe – Ajout de nouveaux groupes de personnel priorisés pour la vaccination

Secteurs par ordre de priorité selon la criticité	Titres d'emploi	
<p>Unité COVID intra et extra-hospitalier</p> <p>Personnel actuellement délesté en zone rouge parmi les titres d'emploi suivants :</p>	<p>Liste non exhaustive des personnes actuellement déployées vers les zones rouges :</p> <p>Infirmières et infirmières auxiliaires Préposés aux bénéficiaires Médecins et résidents Personnel de GMF, première ligne, CLSC Personnel du SAD Aides de service Entretien ménager</p>	<p><i>(suite)</i></p> <p>Technologues en réadaptation physique Psychoéducateurs Physiothérapeutes Audiologistes Orthophonistes Technologues médicaux Ergothérapeutes Nutritionnistes Personnel administratif Kinésithérapeutes Technicien de loisir Assistant en réadaptation</p>
Soins intensifs (incluant cardiaque)	Préposés aux bénéficiaires, inhalothérapeutes, infirmières et infirmières auxiliaires, médecins et résidents, entretien ménager	
Bloc opératoire	Préposés aux bénéficiaires, inhalothérapeutes, infirmières et infirmières auxiliaires, médecins et résidents, perfusionnistes, entretien ménager	
Hémodialyse	Préposés aux bénéficiaires, infirmières et infirmières auxiliaires, médecins et résidents, entretien ménager	
Urgence	Préposés aux bénéficiaires, inhalothérapeutes, infirmières et infirmières auxiliaires, médecins et résidents, entretien ménager, paramédicaux et premiers répondants élargis	
Cancérologie spécialisée	Préposés aux bénéficiaires, inhalothérapeutes, infirmières et infirmières auxiliaires, médecins et résidents, entretien ménager	
Obstétrique – néonatalogie	Préposés aux bénéficiaires, infirmières et infirmières auxiliaires, médecins et résidents, entretien ménager	
Hémodynamie	Préposés aux bénéficiaires, inhalothérapeutes, infirmières et infirmières auxiliaires, médecins et résidents, perfusionnistes, technologues en radiologie, entretien ménager	
Angio-radiologie (thrombectomie)	Préposés aux bénéficiaires, inhalothérapeutes, infirmières et infirmières auxiliaires, médecins et résidents, technologues en radiologie, entretien ménager	
Endoscopie	Préposés aux bénéficiaires, inhalothérapeutes, infirmières et infirmières auxiliaires, médecins et résidents, entretien ménager	
CDÉ et CDD	Infirmières et infirmières auxiliaires, médecins et résidents, entretien ménager	